

Dates d'inscription

Les candidatures UIP pour 2023 peuvent être déposées entre le 27 février et le 26 mai 2023.

Processus d'évaluation et de sélection

À la suite de l'évaluation préliminaire effectuée par la Présidence, les candidats qui valident les exigences seront convoqués pour un entretien.

Les candidats seront informés de la date et du lieu où se déroulera l'examen oral par voie de courrier électronique. Ils peuvent aussi se renseigner auprès de leur attaché aux affaires sociales. L'examen oral se déroulera face à un jury dans les pays où résident les candidats, dans les centres d'examens qui seront déterminés ou bien en ligne.

Si cela est jugé nécessaire, les candidats peuvent être invités dans un centre d'examen dans un autre pays. Dans les pays où l'accès aux centres d'examen n'est pas disponible, les entretiens en ligne seront réalisés via des outils de communication.

Sujets de l'examen oral

- Le Saint Coran (lecture et mémorisation du Coran),
- Connaissances Religieuses (la foi / le culte / la jurisprudence / la vie du prophète / la moralité),
- Culture générale,
- Compétence en langue turque,
- L'intérêt académique.

Les candidats pourront vérifier le résultat de leur examen oral avec leur numéro de candidat via le lien <https://dibbys.diyamet.gov.tr/IKYS/Sinav/KurumDisi/Disiliskiler/UIPBasvuru.aspx>.

CALENDRIER DES CANDIDATURES 2023

Procédure	Dates
Dates d'inscription	27 Février - 26 Mai
Processus d'évaluation	Mai-Juin
Examen Oral	Juin
Annonce des résultats	Juillet
Arrivée en Turquie, Programmes d'orientation, Début de l'année académique	Aout-Septembre



RÉPUBLIQUE DE TÜRKİYE
PRÉSIDENTE DES
AFFAIRES RELIGIEUSES

PROGRAMME INTERNATIONAL DE THÉOLOGIE

UIP BROCHURE



Diyanet İşleri Başkanlığı
Üniversiteler Mahallesi
Dumlupınar Bulvarı No: 147/A
06800 Çankaya-ANKARA

Dış İlişkiler Genel Müdürlüğü
T: (+90) 312 295 75 63/64/69 • F: (+90) 312 286 97 14
disiliskiler@diyanet.gov.tr



Türkiye Diyanet Vakfı
Dr. Mediha Eldem Sokak No: 72/B
06640 Kocatepe-ANKARA
T: (+90) 312 416 90 00 F: (+90) 312 416 90 90
tdv@diyanetvakfi.org.tr

Postuler à partir du lien suivant
www.diyamet.gov.tr (Duyurular)

DATE DE POSTULATION

**27 FEVRIER
26 MAI 2023**



Programme Internationale de Théologie

Le Programme International de Théologie s'agit d'un programme boursier mis en place et organisé par la Présidence des Affaires Religieuses afin de fournir en Turquie la possibilité d'études supérieures en Faculté de Théologie pour les étudiants de nationalité turque mais également de nationalité étrangère.

Ce programme vise à ce que les étudiants qui ont terminé leur cursus secondaire à l'étranger puissent avoir accès à l'enseignement supérieur en Faculté de Théologie en Turquie.

Les étudiants pourront être placés dans une des Facultés de Théologie s'ils valident les conditions pré-requises et s'ils obtiennent une note satisfaisante à l'examen oral sachant que le nombre de places est limité.

Les étudiants qui seront admis au Programme International de Théologie suivront le programme scolaire et les cours des Facultés de Théologie. Un diplôme de licence sera délivré lorsqu'ils achèveront avec succès le cursus scolaire.

Les facultés dont le Programme International de Théologie est en vigueur sont les suivantes ;

- La Faculté de Théologie de l'Université d'Ankara
- La Faculté de Théologie de l'Université de Marmara (Istanbul)
- La Faculté de Théologie de l'Université d'Istanbul
- La Faculté de Théologie de l'Université de Necmettin Erbakan (Konya)
- La Faculté de Théologie de l'Université d'Uludağ (Bursa)
- La Faculté de Théologie de l'Université 29 Mayıs (Istanbul)

Aides financières

Bourse (Aide financière mensuelle)
Alimentation (repas)
Frais d'hébergement (internat)
Frais d'inscription scolaire

Activités socio-culturelles

- **Sorties**
- **Séjours extra-scolaires en été et en hiver**
- **Activités du club étudiant**
- **Projets de bénévolat**

Formation Professionnelle et Stages

Services Religieux à la mosquée

Cours d'éloquence
Cours de sermon et de prêche
Cours de chants religieux
Cours d'éloquence pour les cérémonies religieuses
Stages à la mosquée, dans les écoles coraniques et dans les établissements scolaires
Cours d'accompagnement religieux
Cours d'accompagnement social et spirituel (prisons, maisons d'enfants à caractère social, EHPAD, etc.)

Cours complémentaires

Cours d'arabe
Cours de Coran et de Tajwid
Cours sur les bases fondamentales de l'Islam (Exégèse- Hadiths- Jurisprudence Islamique)
Séminaires thématiques
Divers ateliers

Options de débouchés

Ministre de culte à l'étranger
Guide de mosquée (en Turquie)
Formation de spécialisation religieuse
Cursus universitaire (Master - Doctorat)
Autres possibilités

Conditions d'inscription

Les dispositions des « Principes concernant l'admission des étudiants de l'étranger » des établissements d'enseignement supérieur servent de base pour les candidatures au programme.

De ce fait, les conditions suivantes sont requises pour les candidats qui voudront postuler au programme ;

- Avoir obtenu le baccalauréat ou être en classe de terminale.
- Posséder la nationalité, la double nationalité ou un titre de séjour permanent du pays dans lequel le candidat séjourne.
- Être âgé de moins de 25 ans à la date du 01.01.2023. (Ceux qui sont nés avant le 01.01.1998 ne peuvent pas candidater.)
- Être célibataire
- Ceux qui ont été auparavant accepté mais qui se sont désistés sans raison valable ne peuvent pas postuler à nouveau.
- Ne pas être déjà étudiant de théologie en Turquie.

Remarques : Ceux qui possèdent uniquement la nationalité turque, un diplôme de lycée délivré par le ministère de l'Éducation nationale de la République de Türkiye et ceux qui possèdent un diplôme du

ministère de l'Éducation nationale de la République de Türkiye obtenu par l'enseignement à distance ne peuvent pas postuler au Programme International de Théologie.

Comment s'inscrire ?

Les candidats au programme doivent suivre la procédure ci-dessous.

1. <https://dibbys.diyanet.gov.tr/IKYS/Sinav/KurumDisi/Disliskiler/UIPBasvuru.aspx> Accédez à la page d'inscription à l'UIP à partir du site internet et remplir le formulaire.
2. Téléchargez les documents d'inscription mentionnés ci-dessous sur le site internet:
 - ▶ La photocopie du baccalauréat pour les étudiants diplômés
 - ▶ La photocopie de l'équivalent du baccalauréat certifiée conforme à l'original pour les étudiants diplômés. (Vous pouvez obtenir l'équivalent du diplôme du baccalauréat en vous référant à l'attaché de l'éducation dans les consulats).
 - ▶ Un justificatif scolaire ou un relevé de notes pour les étudiants qui sont en classe de terminale.
 - ▶ La photocopie de la carte d'identité ou du passeport du pays concerné
 - ▶ Le titre de séjour ou carte de résident pour ceux qui ne possèdent pas la nationalité du pays concerné
 - ▶ Le document d'engagement (Annexe-1)
 - ▶ Une photo biométrique de moins de six mois.
3. Veuillez joindre les photocopies des documents de candidature susmentionnés, le formulaire de candidature que vous imprimerez à partir du site internet, le document d'engagement (Annexe-1) et une photographie, et les soumettre à l'attaché aux affaires sociales le plus proche de chez vous.
4. <https://dibbys.diyanet.gov.tr/IKYS/Sinav/KurumDisi/Disliskiler/UIPBasvuru.aspx> Une fois que vous avez rempli les parties nécessaires de la lettre de référence que vous allez télécharger à partir de la page d'inscription UIP (Annexe-2 Lettre de référence), apportez-la au représentant religieux DITIB le plus proche de votre région. Le représentant religieux fera parvenir le document à l'attaché aux affaires sociales après avoir rempli la partie qui le concerne.
5. Votre candidature sera activée après la remise de vos documents par l'attaché aux affaires sociales.
6. Les documents de candidature qui n'auront pas été soumis au bureau de l'attaché aux affaires sociales avant le vendredi 26 mai 2023 seront considérées comme non valables.

REMARQUE : Après avoir rempli le formulaire de candidature, vous pouvez mettre à jour vos informations sur le site web en utilisant le numéro de candidat qui vous a été fourni, jusqu'à ce que vous soumettiez vos documents à l'attaché aux affaires sociales.